

Minus se fâche, 3 pays maghrébins se foutant trop visiblement de sa gueule, mauvais pour sa candidature !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 29 septembre 2021



En 2019, la France a délivré 346 103 visas pour des marocains...

La France ridiculisée : ce sont les pays étrangers, particulièrement africains, qui décident de l'application des décisions de justice en France, pour ce qui y reste de justice... Pourtant Minus se roule régulièrement aux pieds du moindre roitelet, ministricule ou colonel outre Méditerranée, frappe sans cesse la coulepe de la France colonialiste, exploitatrice, assassine, voire génocidaire des peuples arabes ou noirs.

Mais voila, il ne récupère pas le produit de l'abaissement de la France, ce n'est jamais assez... ça finit par trop se voir et risque de le gêner pour sa course au nouveau mandat, d'autant qu'un certain Zorro retourne le peuple abusé depuis des décennies !

Donc, la France va frapper durement ! C'est quand même un pays qui possède la frappe nucléaire, qui participe au commandement de l'OTAN, qui négocie d'égal à égal avec le Bidon à la tête des USA...

INFORMATION EUROPE 1

La France réduit de 50% les visas accordés à l'Algérie et au Maroc

Louis de Ragueneil et Jean-Sébastien Soldaïni, édité par Manon Fossat, le 28 septembre 2021.

Les chiffres des expulsions des ressortissants algériens, marocains et tunisiens n'ont jamais été aussi mauvais. Selon le tableau de bord interne de l'exécutif qu'a pu consulter Europe 1 sur les expulsions et la délivrance de visas, la France a durci le ton envers ces pays en réduisant drastiquement le nombre de visas délivrés.

La France durcit le ton envers l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Selon une information Europe 1, elle a fortement réduit le nombre de visas accordés à ces pays qui refusent de reprendre leurs ressortissants en situation irrégulière.

Une division par deux du nombre de visas délivrés

Dans le cas de l'Algérie, entre janvier et juillet 2021, la justice française a en effet ordonné 7731 obligations de quitter le territoire français et seulement 22 sont repartis chez eux, soit à peine plus de 0.2%. Et ce constat s'explique notamment par le fait que l'Algérie refuse de délivrer des laissez-passer consulaires, un document sans quoi une expulsion ne peut pas être exécutée. Cette année sur les 8000 demandes faites par Paris seule une vingtaine a été obtenue. Un chiffre qui a fait bondir Emmanuel Macron à plusieurs conseils de défense cet été.

Après avoir tenté plusieurs approches, le dialogue, le conditionnement des aides au développement, et enfin les menaces, l'exécutif est finalement passé aux sanctions. Une décision prise secrètement il y a tout juste un mois, à bas bruit. Le chef de l'Etat a décidé de diviser par deux le nombre de visas délivrés pour l'Algérie et le Maroc, et de 30% pour la Tunisie, en prenant 2020 comme année de référence. Car ces trois pays ne jouent pas le jeu et refusent en réalité ce qu'ils considèrent être un chantage de Paris.

Mesure de rétorsion

Sur les 6 premiers mois de l'année 2020, environ 63.000 visas ont été délivrés, pour 96.000 demandes, soit un taux de délivrance de 65%. Un chiffre qui s'est empiré sur les 6 premiers mois de l'année 2021 pendant lesquels plus de deux demandes de visas sur trois émanant de l'Algérie ont été satisfaites par la France. Emmanuel Macron a donc demandé aux services consulaires du Quai d'Orsay de délivrer pour les 6 prochains mois, 31.500 visas maximum, soit une division par deux. L'année 2019 avait d'ailleurs atteint des records avec 275. 000 visas accordés à l'Algérie.

La France a donc choisi d'appliquer une mesure de rétorsion rendue possible par le code communautaire de Schengen. Alors

que l'immigration occupe le devant de la scène politique, le chef de l'Etat le sait, il n'a plus beaucoup de temps avant la présidentielle. Et s'il veut corriger son bilan migratoire, il n'a pas d'autres choix que de prendre des décisions radicales.

Chiffres de l'Algérie de janvier à juillet 2021

Obligations de quitter le territoire français : 7.731

Laissez-passer consulaires délivrés : 31

Expulsions effectives : 22 (exécution des expulsions : 0.2%)

(*Inversement*) Visas demandés : 11.815

Visas accordés : 8.726 (taux de délivrance =74%).

En 2019 (année non concernée par le Covid), 504.173 visas demandés, 274 555 délivrés (taux =54%)

Chiffres du Maroc de janvier à juillet 2021

Obligations de quitter le territoire français : 3.301

Laissez-passer consulaires délivrés : 138

Expulsions effectives : 80 (exécution des expulsions : 2.4%)

(*Inversement*) Visas demandés : 24.191

Visas accordés : 18.579 (taux de délivrance =77%).

En 2019 (année non concernée par le Covid), 420.388 visas demandés, 346.103 délivrés (taux =82%)

Chiffres de la Tunisie de janvier à juillet 2021

Obligations de quitter le territoire français : 3.424

Laissez-passer consulaires délivrés : 153

Expulsions effectives : 131 (exécution des expulsions : 4%)

(*Inversement*) Visas demandés : 12.921

Visas accordés : 9.140 (taux de délivrance =71%).

En 2019 (année non concernée par le Covid), 192.141 visas demandés, 145.917 délivrés (taux =76%)

Et les autres ???

COMPLEMENT.

Ce soir mardi, le sujet est abordé dans de nombreux média. L'étonnant, Minus engage une politique que prône Zemmour... Ce qui n'était pas possible le devient ! Le gouv. ne l'a pas

chanté sur les toits, mais désormais c'est connu (décision qui aurait été prise il y a un mois, l'affaire étant dans les tuyaux depuis plusieurs mois, des avertissements auraient été adressés aux concernés sans effet)... Problème supplémentaire pour ces 3 pays, les devises dont ils vont être privés, en somme leur comportement de vampires mis à mal, ce qui est d'autant plus vrai pour l'argent de la drogue et autres trafics le discute en importance aux envois des diasporas familiales...

Et à quand la fin de la fraude sociale ?

Sur le même sujet, voir aussi :

<https://resistancerepublicaine.com/2021/09/28/immigration-macron-frappe-par-saint-zemmour-essaie-et-se-plante-royalement/>